

DÉPARTEMENT	République Française
de l'YONNE	Commune du Val d'Ocre - 89110
	Conseil municipal du 21 aout 2025
Membres en exercice 18	L'an deux-mille-vingt-cinq, le 21 aout à quatorze heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Aubin-Château-Neuf, Commune nouvelle du Val d'Ocre, sous la présidence de Bernard Curnier Maire du Val d'Ocre
Présents : 8	Sont présent.e.s : , Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Claude Pokrywa, , Stéphane Rouet, Fabrice Salin.
Votants : 8	Représenté.e.s : Non représenté.e.s : Michel Fonfria, Aurore Luquin, Pascal Robelot, Laurence Terraz, Micheline Veillard. Patricia Guttadoro ; Marie-Agnès Corbin ; Aurélie Busset , Jean-Hugues Motard, Françoise Richez

Désignation du secrétaire de séance : Bernard Curnier

Suite à le non atteinte du quorum lors du précédant conseil , un nouveau conseil a été convoqué ce 21 aout 2025.
le 40° conseil municipal de la mandature peut débiter.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 juin 2025

Le compte rendu de la séance du 12 juin 2025 n'appelant aucune remarque de la part des membres du conseil, il est approuvé.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

2. Projet de ventes de terrains communaux constructibles

A l'occasion du conseil municipal du 8 avril 2025, le conseil a délibéré pour donner pouvoir au maire d'engager la ventes de plusieurs parcelles dans l'éventualité qu'acqureur se présente.

Nous avons constaté l'oubli d'une parcelle dans le lot numéro 1 (Parcelle D3117 pour une contenance de 187m² non constructible)

Un nouveau vote est donc proposé au conseil comme suit :

Ces parcelles se situent rue Chaude.

- Lot 1- 42bis rue Chaude : 4 900 m² environ dont 1 500 m² constructibles et 30 m en façade sur la rue Chaude. Ce lot est constitué des parcelles : D3091, D3089, D3095, D3090 ,D3118 et la **D3117**.

-

- Lot 1- 42bis rue Chaude : 4 900 m² environ dont 1 500 m² constructibles et 30 m en façade sur la rue Chaude. Ce lot est constitué des parcelles : D3091, D3089, D3095, D3090, D3118 et **D3117**.

- Lot 2- 48 bis rue Chaude : 1 344 m² constructibles et environ 17 m en façade sur la rue Chaude.

- Lot 3 – 48 ter rue Chaude : 1 257 m² constructibles et environ 17 m en façade sur la rue Chaude.

- Lot 2 et lot 3 non dissociables : 48 bis et 48 ter rue Chaude soit 2 601 m² constructibles et environ 35 m en façade sur la rue Chaude. Ce lot est constitué des parcelles D3156 et D3157.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

3. Budget : Décision modificative.

Une décision de modification budgétaire est nécessaire afin de solder le règlement du site internet.

COMMUNE DE LE VAL D'OCRE

Exercice : 2025

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE									
Dépenses de fonctionnement					Recettes de fonctionnement				
Total Dépenses					0.00	Total Recettes			0.00
Dépenses d'investissement					Recettes d'investissement				
12/08/2025	2051-000	Concessions, droits	500.00	/ /	-				0.00
12/08/2025	2128-000	Autres agencements et	-500.00	/ /	-				0.00
Total Dépenses					0.00	Total Recettes			0.00

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

Un conseil de rentrée sera programmé mi-septembre.

Tous les points de l'ordre du jour étant traités, la séance est levée à 14h45

Le maire

Bernard Curnier

